

CLASSEMENT SANS SUITE
D'UNE DECLARATION PREALABLE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

| DESCRIPTION DE LA DEMANDE |
|--|
| Dossier déposé incomplet le 10 Mai 2022 |
| Par : Monsieur Hamid AIT ABDELLAH Demeurant à : 5 rue du Seigle 68270 WITTENHEIM Pour : Création d'une terrasse sur le garage Mise en place d'un garde-corps Sur un terrain sis à : 5 rue du Seigle Cadastré : 04 0416 |

| référence dossier |
|-------------------------|
| N° DP 068 376 22 J 0105 |

Destination : Habitation

Monsieur,

Vous avez déposé le 10/05/2022 à la mairie de WITTENHEIM une demande de Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes.

Par lettre notifiée le 24/05/2022 je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

- DP06. Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R. 431-10 c du code de l'urbanisme]
- DP07. Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de WITTENHEIM en date du **24/08/2022**, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision de **rejet**.

Vous pouvez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet.

Fait à WITTENHEIM

Le **03 OCT. 2022**

Joseph WEISBECK
Adjoint au Maire,
Délégué à l'Urbanisme, aux Transports collectifs, à
l'Environnement et à l'Aménagement du territoire

